

Nathalie DIETSCHY

Introduction à la Table ronde «Relève»

(Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section d'histoire de l'art)

La recherche est régulièrement confrontée à des questions qui ont trait au droit d'auteur, un droit compliqué, qui diverge selon les pays, et pour lequel nous ne sommes pas formés. Nous faisons ainsi toutes et tous occasionnellement face à des questions qui relèvent du droit d'auteur, en signant un contrat avec une maison d'édition, en adoptant des licences d'Open Access pour la diffusion de nos publications sur le Web, en demandant des droits de reproduction d'une image à une institution, sans que nous ayons en réalité reçu une formation qui nous permette de saisir les questions parfois complexes qui sont en jeu.

Cette table ronde a pour dessein d'évoquer les problématiques liées au plagiat et à ce qu'on appelle parfois «auto-plagiat», par le partage d'expériences permettant de mieux cerner les questions particulières auxquelles peuvent être confrontés les enseignantes et enseignants de la Faculté des lettres ainsi que les doctorantes et doctorants ou post-doctorantes et post-doctorants.

Cette table ronde a lieu alors que je donne ce semestre un séminaire MA avec ma collègue Valentine Robert (Section d'histoire et esthétique du cinéma), qui porte sur les démarches de reprise et de réappropriation dans la culture visuelle des années 1990 à nos jours. Le séminaire «Reprises et réappropriations dans l'art contemporain et au cinéma» propose aux étudiantes et étudiants de croiser des pratiques de réemploi dans l'art contemporain, au cinéma et au sein de créations vernaculaires, afin d'explorer la variété des formes de mimétisme loin d'épuiser les notions d'originalité et d'unique. Cette thématique pose toutefois d'emblée l'épineuse question des limites à la reprise, qu'elles soient juridiques, médiatiques, esthétiques, éthiques, limites qui ont été abordées durant une journée d'études interdisciplinaire que j'ai organisée avec Valentine Robert, le 24 novembre 2022, intitulée [«La réappropriation artistique, sans limite?»](#)¹. Si les démarches de recyclage sont nombreuses et marquées par la variété dans la culture contemporaine (et aucunement spécifique à notre époque), les limites de ces pratiques constituent des nœuds particulièrement féconds d'analyse tant ils soulèvent des enjeux divers liés aux pratiques, aux médias, aux valeurs, etc.

L'une de ces limites est sans conteste le plagiat. Dans l'ouvrage de référence d'Hélène Maurel-Indart, intitulé *Du plagiat* (1999; 2011), l'auteur étudie les cas de plagiat dans le champ littéraire et analyse la délicate frontière entre «emprunt servile et emprunt créatif»². Maurel-Indart cite en préambule un article de Daniel Sangsue, intitulé «Les Vampires littéraires» dans lequel l'auteur – au nom pour le moins évocateur du titre de son article! – distingue deux catégories, «l'imitateur et le vampire littéraire»:

«le premier se met sous l'emprise de l'auteur imité («se donne» à lui), alors que le second *exerce* cette emprise; l'imitateur ne tire que la substantifique moelle (le suc) de l'œuvre imitée, tandis

¹ Les actes de cette journée interdisciplinaire seront publiés dans un numéro d'*Études de lettres* prévu pour 2025. Un projet de recherche FNS sur ces problématiques doit être déposé prochainement.

² Hélène Maurel-Indart, *Du plagiat*, Paris, Gallimard, [1999] 2011, p. 11.

que le vampire s'en approprie toute la substance (le sang); l'imitation est la transformation de ce qui est "exprimé", tandis que le vampirisme est un vol pur et simple».³

On sent ici, dans la rhétorique et le choix des mots utilisés, la volonté de souligner la gravité de l'acte d'imiter, de reprendre, de refaire, de redire, de récrire.

Maurel-Indart définit le plagiat comme la «reproduction illicite d'éléments originaux d'une œuvre au profit d'un tiers qui se les approprie sous son propre nom»⁴. Trois éléments sont convoqués: l'originalité d'un contenu, sa répétition sans autorisation et le bénéfice de cet usage par une tierce personne.

Qu'en est-il dans le domaine de la recherche et de la relève? Quelles sont les problématiques rencontrées pour les chercheuses et les chercheurs? La publication de billets de blog sur des travaux en cours, pratique de plus en plus courante dans la recherche, peut poser des difficultés. Dans le contexte des nouveaux moyens de diffusion de la recherche, quels sont les obstacles rencontrés par exemple lorsque l'on partage des données de recherche d'une équipe que l'on dirige? D'autres questions se posent pour les chercheuses et les chercheurs en début de carrière. Comment passe-t-on par exemple d'un mémoire à une thèse qui porte sur un sujet qui prolonge les premières recherches entreprises en master? Peut-on (ré)utiliser son mémoire sans risquer l'auto-plagiat? Ce sont des questions à aborder.

³ Daniel Sangsue, «Les Vampires littéraires», *Littérature*, «La voix, le retrait, l'autre», N° 75, octobre 1989, pp. 92-112, cité in: Hélène Maurel-Indart, *op. cit.*, p. 14.

⁴ Hélène Maurel-Indart, «Plagiat», *Encyclopædia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/plagiat/>